

NICOLAS VIELPEAU, MATTHIAS MARGUERITTE,
JEAN-CHARLES LEFORT, JEAN-CHARLES DESCLOS

NOTAIRES ASSOCIÉS



Dossier suivi par

Ligne directe :

DIVORCE Mr /Mme

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Jean-Charles DESCLOS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Jean-Luc DESFOUX, Nicolas VIELPEAU, Matthias MARGUERITTE, Jean-Charles LEFORT et Jean-Charles DESCLOS », titulaire d'un Office Notarial à CAEN (Calvados), 6 rue du Docteur Rayer, référencé sous le numéro CRPCEN 14003, il a été effectué le **18 juillet 2017**, le **dépôt d'un original de la convention sous signature privée contresignée par avocats contenant consentement mutuel à divorce**, tel que prévu par l'article 229-1 du Code civil, entre :

Monsieur , magistrat, époux de Madame
, demeurant

Né à le

Ayant pour avocat Maître CHRISTIN, avocat à MEUDON (92190).

Et

Madame , magistrat, épouse de Monsieur
, demeurant

Née à le

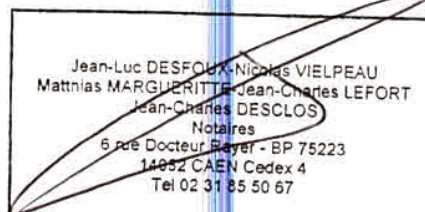
Ayant pour avocat Maître , avocat à CHATILLON(92320).

Conformément aux dispositions de l'article 229-1 du Code civil, ce dépôt a donné ses effets à la convention en lui conférant date certaine et force exécutoire. Le divorce est effectif à compter de la date dudit dépôt.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CAEN (Calvados) ,

Le 18 juillet 2017



EN COLLABORATION AVEC

SONIA DE MEYER

MARIE GAILLARD -
CORNILLE

GREGORY FERREY

ANNE PUECH -
BLOCHE

THOMAS HOULEY

MICHÈLE LOUIS
DIT LERICHE

NOTAIRES

JULIA RALLU

JULIA CARREAU

HUBERT KERMARREC

BENJAMIN ESNOI

LAURANNE PERRIER

LAETITIA BOULLÉ

NOTAIRES
ASSISTANTS